



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand, tenue le 24 juillet 2020 à 10 h 00 et à laquelle assistent les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Les membres du conseil assistent à la séance par vidéo conférence leur permettant d'y participer simultanément, de délibérer et voter conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020.

Le directeur général par intérim et la greffière assistent également à la séance par vidéo conférence.

**RÉSOLUTION 2020-07-310
PERSONNEL – RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU SERVICE DES
RESSOURCES HUMAINES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE mettre fin à l'emploi du salarié identifié par le numéro d'employé 4320 en raison des événements mentionnés au rapport de la directrice du Service des ressources humaines daté du 20 juillet 2020 et dont le conseil a pris connaissance.

D'autoriser le directeur général par intérim ou son représentant à signer l'avis de congédiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2020-07-311
FIN D'EMPLOI – SALARIÉ SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE retirer le sujet.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-07-312
EMBAUCHE – BIBLIOTHÉCAIRE AU SERVICE DES LOISIRS

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'engager madame Stéphanie Gascon, à l'essai, au poste de bibliothécaire, cadre régulier à temps complet au Service des loisirs, à compter du 12 août 2020 ou selon entente, selon les modalités soumises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-07-313
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE lever la séance à 10 h 20.

Adoptée